

SPL DES PORTS DE LA MANCHE

Mise en service de la drague Vénus Manche au port de Barneville-Carteret

La SPL des ports de la Manche a souhaité se doter d'un équipement performant pour effectuer le dragage de ses quatre ports structurants (Granville, Port-Bail-sur-Mer, Barneville-Carteret et Saint-Vaast-la-Hougue).

Après des essais à Nort-sur-Erdre où elle a été construite par le chantier MERRE, la drague stationnaire à élinde papillonnante VENUS MANCHE a été livrée le 8 novembre à la SPL des ports de la Manche.

Cette drague stationnaire est équipée d'un moteur Volvo D16 et d'une pompe de dragage WARMAN. Dotée d'une élinde papillonnante permettant une amplitude de balayage de 28m, elle permet de draguer jusqu'à 9m de profondeur.

L'équipe du service dragage de la SPL des ports de la Manche a pu finaliser les essais de la drague dans le but de démarrer le dragage du bassin à flot de Barneville-Carteret le 18 novembre prochain.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 21 juillet 2023, les travaux de dragage du bassin à flot de Barneville-Carteret interviendront du 18 novembre 2024 à fin avril 2025. La drague Vénus Manche se déplacera dans le bassin à flot afin de retirer environ 60 000 m³ de sédiments qui constituent une gêne pour les usagers du port.

Les sédiments seront ensuite refoulés en mer au moyen de ce réseau de canalisations d'une longueur de 2,5 kilomètres jusqu'à un point de rejet situé sur l'estran, en dehors du havre.

Ce point de rejet a été choisi car il permet d'avoir une très bonne dispersion des sédiments en raison des courants, de favoriser le rechargement naturel des sites en érosion en séparant les limons et les sables et de limiter l'impact sur la faune et la flore peu présentes à cet endroit de l'estran.

Les opérations de dragage auront lieu à marée descendante, à partir d'une heure avant la pleine mer jusqu'à 5 heures après la pleine mer.

Un suivi environnemental est mis en place par un bureau d'étude indépendant qui sera chargé de contrôler les impacts du dragage sur l'estran du Rozel jusqu'à Portbail sur mer et d'assurer un suivi de la faune et de la flore.

COMMUNIQUE DE PRESSE – 18 novembre 2024

SPL DES PORTS DE LA MANCHE



BARNEVILLE
CARTERET



SPL des Ports de la Manche

Contact presse

Corinne Talhouarne

corinne.talhouarne@ports-manche.fr